

# Histoire d'on croquemoo

Autor(en): **Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219003>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

## LETTRE DE LA MI-SEPTEMBRE

LES grandes manœuvres viennent d'avoir lieu et elles nous rappellent, en ce mois de septembre, des souvenirs anciens, ceux des grandes manœuvres de 1890, où la Haute-Broye vit nos soldats cantonnés dans ses villages.

Une pluie froide, serrée, tombait depuis le matin. Notre village avait badigeonné ses façades et repeint en vert éclatant bon nombre de ses contreforts ; aussi déplorait-on sincèrement que cet hôte incommode, la pluie, se fût cru indispensible.

C'est à juste titre que nous en sommes fiers de notre village, aussi tenions-nous particulièrement à honneur de le présenter sous son aspect le plus coquet pour un cantonnement de quelques jours.

Vain espoir ! Les arbres ployaient tristement sous le poids de leur feuillage ruisselant ; les chemins détremés, piétinés par tant d'hommes et de chevaux faisaient triste figure.

Il ne restait plus qu'à faire oublier aux soldats par un accueil chaleureux les rigueurs du temps.

Matin après matin, les sons vibrants de la diane réveillaient jeunes et vieux, petits et grands, aussi anxieux que les soldats de revoir le soleil ; la pluie tombait toujours, tombait opiniâtrement. Et chaque soir, une averse désespérante semblait attendre la retraite. C'est la poésie de la vie militaire, la retraite !

La masse sombre de musiciens emplissant l'air d'une harmonie entraînant, s'avance compacte, imposante, seul s'en détache le scintillement des instruments entrevus à la lumière indécise qui s'échappe des fenêtres ; le roulement des tambours et quelques bruits de pas vont se perdant, puis le silence, le silence profond d'un petit village.

Dans la vaste cuisine d'une de nos fermes, un feu avait été allumé pour y sécher les vêtements trempés des soldats. L'heure du coucher arrivée, un à un, avec un « merci et bonne nuit » ils avaient regagné leur grange.

C'était une troupe taciturne que notre bataillon, ni vifs, ni démonstratifs, ces braves montagnards ; au demeurant, têtes solides et cœurs chauds.

Le dernier de la bande, un grand garçon, au moment de franchir le seuil de la cuisine, se retourna ; la fermière qui l'observait depuis quelques instants, avait remarqué sa pâleur étrange et l'indécision de ses mouvements ; comme elle allait lui en demander la cause il s'affaissa lourdement sur le sol.

Le fermier abandonna sa pipe. Relever le soldat, l'approcher du feu, fut l'affaire d'un instant. Il ne tarda pas à reprendre vie. Mais il tremblait la fièvre, le sang était monté à son visage et donnait à ses yeux un éclat surnaturel.

— Il n'est pas question de le renvoyer dans la grange, dit la fermière catégoriquement. On va le mettre au lit, dans la petite chambre d'en haut et le faire transpirer. Il sera guéri demain matin.

Sur notre bon sol vaudois, l'hospitalité est chose commune ; soutenu par ses hôtes, le soldat fut conduit à la petite chambre. Un lit confortable et bien chauffé le reçut ; la fermière lui administra une infusion de sureau et avec force injonctions de bien rester couvert, on le laissa. Le lendemain, à la diane, toute la famille était debout. Des fenêtres de la cuisine on voyait les soldats ajuster leur équipement et avaler en hâte le chocolat fumant.

Soudain, la haute stature du soldat parut sur le seuil.

— Je vais bien, dit-il à la fermière. Le bon Dieu vous rendra ça.

Et il disparut.

Au même instant le signal de ralliement retentit, la colonne se formait.

Une alliée puissante, la bise, s'était levée et avait écarté un coin du grand rideau de nuages, d'où le soleil se mit à regarder curieusement. Voyant sans doute quelque chose qui l'intéressait beaucoup, il fit un effort final, s'installa et contempla jour après jour, ce que la population voyait, elle aussi, avec un intérêt intense et toujours grandissant : les manœuvres de deux divisions.

C'était enivrant ! le grondement des canons, la fusillade, les soldats qui se précipitaient où les conduisaient leurs chefs, les sabres qui étincelaient, les officiers qui commandaient.

Et la foule d'hommes, de femmes et d'enfants, entraînée, suivait la mêlée avec une délicate sensation de sécurité, même au plus fort du combat.

C'était ensuite la critique par laquelle se termine toute manœuvre, qui attirait les curieux aussi près que le leur permettaient les terribles dragons et guides montant la garde autour du carré d'officiers.

Les amateurs y admiraient les chevaux, d'autres, les uniformes resplendissants des officiers étrangers, les jeunes filles étaient tout yeux pour les adjudants fin-de-siècle, aux grandes bottes vernies, à la moustache martialement retroussée ; les garçons se passionnaient pour les plumets des colonels.

Un mois s'était écoulé. Le soleil a jauni les feuilles et doré les raisins. Sur les rives du Léman et du Rhône, les soldats, remis des fatigues du rassemblement, sont en pleines vendanges.

Dans les fermes où ils ont passé, on parle d'eux encore, le soir à la veillée et sur les portes des granges et des écuries sont religieusement conservés les chiffres écrits à la craie par les quartiers-maitres des bataillons.

La cuisine hospitalière de notre village paraît plus vaste et plus sombre. Un matin, le facteur dépose une caisse sur la table.

C'est le soldat qui a été malade, dit le fermier en parcourant une lettre trouvée sur une couche de feuilles, il nous envoie du raisin.

« Le raisin est de notre vigne à nous, celle du parchet de derrière la maison où il vient plus doux que dans les autres, mais il est plus petit.

Mon père vous l'envoie avec bien des respects et ma mère dit que si vous venez dans le pays, il ne faut pas manquer d'entrer chez nous.

» Je vous salue honnêtement.

» Votre serviteur  
Jérôme X. »  
Mme David Perret.



## HISTOIRE D'ON CROQUEMOO

LEIN onna vela d'ao Nord d'ao Canton, lài avai on fossouy que n'irè pas on tot bon. Ye sé soulavé, et coumeint l'avai crouyio vin, ye bresivè tot, battai sa fenna, insurtavè là z'autorità...

L'ageint de police de la località étai son pllie grand ennemi, vu que l'étai tzerdzi dè lou reudirè à la Gloriettà quand fasai lou fou.

L'autrou dzo, lou pouirro ageint dè police à attrapa la grippà et l'ein est bo et bein môo !

Quand l'a falliu l'einterrà, lou croquemoo l'a tot pardonnà et ào smetirou, ào momeint dè déchendrè la bière dein la foussa, on a oyu lou fossaiyu tot tristou deré :

— Sti coup, mon pouirro gâpion, l'est à mon tor de tè mettrè dedein !

Louis de Thierreins.

## VITALON ET LOU BELIET DÈ CEINT FRANCS

VELâ-les-Biollè, on velâdzo perdu pè la maitet d'ao Dzorat, on ne vai pas soveint dei napoléions et dei beliets de banque. On bi dzo, Vitalon s'étai transportà à Velâ-les-Biollès pò affèrè. Le fasai tsaud et l'einttra à la Cray-bliantse pò bàire on verro. L'est bon. Po fairè lou malin et rirè on bocon, mon Vitalon baillè à la carbatière on beliet de ceint francs pò paï sa consommachon, mà la dama lài dit quiè ne poivè pa tsandzi, qu' payeras on autrou iadzou et rebailè à Vitalon son beliet.

Pau aprì arrouvè à la pinta on villho gouttier que sè fâ servi onna topetta dè gotta. Po rirè, Vitalon lai di :

— Présentadè ci beliet de ceint francs à la patronne, po la risé, vo mé reinborsera aprì.

Dinche de, dinche fé ; la dama preind lou beliet que lou baillè Vitalon ein deseint qu'allavè quéri de la mounia. Ao bet d'on momeint ye révint et di ào gouttier : vo mé dètè soissanta centimes po lè trei décis et trenté quatre francs pié san marquâ su l'ardoise, vouaiquie soissante cinq francs et quaranta, et lou comptou est rayâ, gran maci !

Ma fai ! Vitalon n'étai pas conteint et vollavè réclamâ ; la carbatière, qu'étai onna tôta finna a su lai répondrè ; l'est zu consurta on agent d'affaire que l'ai ya de :

— V'itè dai votrè tô !

Et Vitalon a djurâ, mà on pou tâ qu'on ne lou repreindè pâ on autrou iadzou.

Louis de Thierreins.